

# BOURBRIAC

Bulletin municipal d'information

N° 22

Avril 1990



**L'EAU, source de vie  
sauvons nos rivières !**

## à la mairie

(tél. 96.43.40.21)

**M. Bourgès, conseiller général**  
le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 10 h à 11 h.

**M. le maire** : le jeudi, de 10 h à 12 h.

### **Adjoints**

M. Botrel, M. Rouxel,  
le lundi, de 14 h à 16 h  
M. Yger, M. Kénavis,  
le samedi, de 10 h à 12 h  
M. Le Lepvrier,  
le mardi, de 10 h à 12 h

### **MSA**

Mme Le Couster Marie-Hélène,  
le mercredi, de 10 h à 12 h

### **Sécurité sociale**

Mme Richard Françoise  
le lundi, de 11 h à 12 h 30

### **ADASEA**

M. Le Dauphin Alain  
le premier mercredi de chaque mois,  
de 14 h à 17 h

### **Aide ménagère**

M. Scolan (tél. 96.43.49.28)  
les mardis et jeudis, de 14 h à 16 h

### **Pays d'accueil**

du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h

### **Mission locale**

Le premier mardi de chaque mois  
de 9 h 15 à 12 h

## au dispensaire

(tél. 96.43.40.24)

### **Assistantes sociales**

Mme Lucia : Régime général  
le lundi, de 9 h à 12 h  
Mme Le Merrer : Régime agricole  
le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

## bibliothèque

le mercredi, de 14 h à 16 h  
le vendredi, de 16 h à 17 h 30

# éditorial

*Lorsque ce numéro vous parviendra, un bout de voile sera déjà bien levé sur l'année 1990.*

*Il découvrira un chantier important engagé depuis quelques semaines rue d'Avaugour : assainissement, eaux pluviales, trottoirs, réfection de la chaussée. L'entreprise Le Du procède actuellement à l'effacement des réseaux électriques ; l'enlèvement des pylônes suivra.*

*Ceci donnera un cachet tout particulier à cette rue et, au voyageur en mal de contemplation, une vue de toute beauté sur l'église.*

*Prochainement, une tranche assez conséquente de revêtement de chemins ruraux devrait voir le jour. Il est impératif de consacrer à la voirie la part du budget permettant de garantir l'avenir de notre réseau.*

*Quand l'autre bout du voile se lèvera, un « champignon » qui n'a pas encore poussé sur le rivage de notre plan d'eau tentera, au travers des fouilles pratiquées, de dresser sa silhouette altière face au lac dormant à ses pieds. Il s'agira bien sûr de la salle polyvalente. Ce sera l'une des grandes réalisations de ce mandat. Projet onéreux, certes ! Aussi, afin d'atténuer l'impact financier, il faudra, pour employer une formule à la mode, « donner le temps au temps » à cette réalisation, l'éta-ler sur deux budgets.*

*Je ne vais pas dans un éditorial aborder les problèmes quotidiens ; les principales décisions prises vous sont largement commentées dans les pages qui suivent.*

*Je terminerai donc mon propos en disant « bon vent à notre commune ».*

*Roger Le Berre*

Notre couverture

Nettoyage de la rivière de Pont ar Vay par des stagiaires de l'association « Etudes et Chantiers » (lire article page 10).

# Le budget communal

## Fonctionnement

Dépenses	Recettes
Frais de personnel 1 832 000	Redevance recouvrement 295 000
Travaux services extérieurs 985 000	Dotations de l'Etat 2 949 856
Participations et contingents 466 784	Impôts locaux indirects 74 100
Charges courantes/subv. 501 379	Impôts directs 3 572 613
Intérêts financiers/dette 1 268 325	Produits antérieurs 300 000
Dotation/amortissements 36 120	
Autofinancement pour investissements 1 834 422	
Fournitures diverses 248 339	
Impôts et taxes 19 200	
<b>Total équilibré à 7 191 569 F</b>	

## Investissement

Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunt en capital 762 929	Autofinancement 1 834 422
Travaux neufs et d'entretien du patrimoine 7 989 394	Amortissements 36 120
Déficit d'investissement reporté 141 779	Subventions et dotations de l'Etat 2 392 935
	Emprunts 3 716 000
	Excédents d'investissement reportés et recettes diverses 914 625
<b>Total équilibré à 8 894 102 F</b>	

*Le conseil municipal a décidé, lors du vote du budget primitif, la réalisation des objectifs suivants*

<b>Bâtiments communaux</b>		<b>Voirie urbaine</b>	
• construction d'un orgue (2 <sup>e</sup> tranche)	107 606	• aménagement rue d'Avaugour	1 020 811
• amélioration des bâtiments communaux	355 056	<b>Voirie rurale</b>	1 403 394
<b>Acquisition de terrains</b>	90 000	<b>Aménagements</b>	
<b>Acquisition de matériel</b>		• effacement de réseaux	584 278
• matériel incendie	1 162 758	• aménagement plan d'eau	425 590
• matériel divers	205 000	• aménagement lotissement Coat-Liou	57 616
		• rénovation gymnase	715 881
		• construction salle polyvalente	2 003 183

## Contributions directes 1990

Taux des taxes communales	Bourbriac 1988 et 1989	Recette «assurée»
Taxe d'habitation	15,30	902 688
Foncier bâti	18,71	669 573
Foncier non bâti	81,53	866 191
Taxe professionnelle	17,00	600 092

## Les subventions

Club des Nageurs guingampais .....	100
Croix d'or - Guingamp .....	300
Diwan .....	300
Ass. française Sclérosés en plaque ...	200
Maison familiale rurale de Plouagat ...	100
Secours populaire français .....	500
SOS Sahel .....	200
ASPEMAG .....	200
Chambre des Métiers, Saint-Brieuc ...	600
ADAPEI .....	200
Anciens combattants-résistants .....	1000
Echanges linguistiques	
• collège Jules-Ferry .....	6820
• collège Saint-Antoine .....	2420
Classe de montagne	
• école Saint-Briac .....	4000
Classes de mer	
• école Saint-Briac .....	7000
• école publique .....	8800
Centre anticancéreux de Rennes ....	1300
Aide familiale rurale, Bourbriac .....	4000
USB .....	13 000
Associations sportives	
• collège Jules-Ferry .....	2000
• collège Saint-Antoine .....	2000
Amicale sapeurs-pompiers .....	3138
Ass. foncière de Bourbriac .....	99 624
Athlétique-club de Plouisy .....	200
RKB .....	600
SPA - Prat .....	3441
Lycée agricole de Kernilien .....	150
Eaux et rivières de Bretagne .....	500
S <sup>té</sup> nationale de Sauvetage en mer ....	200
Association Entraide handicapés	
de Guingamp .....	200
Guidon d'Argent guingampais .....	700
Ty an Holl .....	1 000
Spina Bifida .....	200
Ass. Saint-Quihouet .....	200
Droits de l'Homme	300
Caisse des écoles .....	27 950
Cantine Saint-Briac .....	12 884
Ass. Kan Telenn .....	500
Franças des Côtes-d'Armor .....	500
S <sup>té</sup> hippique Argoat-Trégor .....	500
Ass. Bourbriac échange/jumelage ...	1000
Syndicat d'initiative de Bourbriac ..	14 452
Aide à la Roumanie .....	5000
Banque alimentaire - Guingamp ....	1600

**TOTAL : ..... 229 879**

# Les décisions du conseil municipal

## Salle polyvalente

Le conseil municipal décide de retenir le site des Forges pour l'implantation de la future salle polyvalente et confie au bureau d'étude «Ouest Aménagement» l'étude d'ensemble pour l'aménagement de ce site.

Pour cela, la commune a acquis des terrains à proximité du plan d'eau.

- M. Jean-Yves Philippe est désigné architecte chargé de l'opération de construction de la salle (voir article p. 8 et 9).

## Projet d'aménagement de la salle municipale, rue de l'Armor

Il a été décidé une étude d'aménagement confiée à M. Houanen, architecte.

## Projet de plan départemental de randonnée

Le conseil municipal accepte l'inscription à ce plan des chemins ruraux (CR n°77).

## Ecoles privées

*Contrat association présenté par l'école privée Saint-Briac pour laquelle le préfet des Côtes-d'Armor a donné un avis favorable.*

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise le maire à signer la convention tripartite. Il décide de prendre en charge 50% du coût du repas financé par la commune à la cantine municipale pour les élèves domiciliés à Bourbriac.

## Chapelle Saint-Houarneau

C'est M. Jean Philippe qui rénovera la voûte de la chapelle.

## Rénovation de la salle omnisports

Le conseil municipal a approuvé les travaux de remise en état et a sollicité une aide financière auprès du conseil général des Côtes-d'Armor et de la région. Ces deux aides sont obtenues (25% du département et 15% de la région).

## Travaux d'aménagement de la rue d'Avaugour

L'effacement du réseau a été réalisé par l'entreprise Le Du. Les gros travaux sont effectués par l'entreprise Hélyary pour un montant de 847 146,75 F.

Une aide départementale a été accordée pour l'utilisation du granit (bordures de trottoir).

Pour des raisons techniques, le goudronnage est prévu fin juin.

## Sapeurs-pompiers

Le conseil municipal a accepté la prise en charge des frais d'obtention de deux permis poids-lourds au bénéfice des sapeurs-pompiers et l'acquisition d'une ambulance.



*Le nouveau VSAB (voiture de secours aux asphyxiés et blessés) est opérationnel depuis le 15 janvier.*

## Roumanie

Une subvention de 5000 F a été votée par le conseil municipal.

# Mouvements du personnel

## A la mairie

- Mme Brigitte Le Boulc'h travaille à mi-temps avec Mme Monique Diridollou depuis le 12 juin 1989.

## Dans les écoles

- Mme Martine Roué a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Mme Christiane Rannou, déjà employée à temps partiel.
- A sa demande, Mme Nicole Guillou a quitté son emploi ; Mme Martine Larmet a été engagée.

## Chez les employés municipaux

- M. Philippe Rongier remplace M. Jean-Michel Déréat actuellement au service militaire.
- M. Patrick Omnès remplace provisoirement M. René Le Guilcher.

# Chez les élus

M. René Le Lepvrier a été élu adjoint dans le cadre d'une redistribution des charges et de la naissance d'une nouvelle commission «environnement». Aucune création de poste budgétaire n'accompagne cette nomination.

# Le programme routier

Dans sa préparation du budget, le conseil municipal a retenu pour l'année 1990 le programme routier suivant :

De Penvern à Frétay	1560 m
De Ty Glaz à Corn an Bual	1710 m
Du CD 69 à la sortie du Harz	470 m
Coat Coët	115 m
Liscuis	320 m
Parco Bizien	180 m
Poul Woas Kélen	280 m
Krec'h Vihan	160 m
Route du Bod	1750 m
Accès du terrain municipal au Courjou	130 m
Du carrefour de Coat Coët à Coat Charlez	545 m
Route du Helloc'h	2730 m
Tanouédou (accès Duro)	35 m
Kerborzic	40 m
Keruhel	150 m
<b>TOTAL</b>	<b>10 175 m</b>

Dans le cadre de l'aménagement de la route du Helloc'h, le pont du Pontou sera refait et trois dégagements de visibilité sont prévus dans les virages

les plus dangereux.

Le conseil a décidé de surseoir à la réfection du chemin allant du CD 8 à la maison de Tournemine pour les

mêmes raisons qu'en 1989. Les travaux d'abattage de bois se poursuivent dans Coat-Liou et causent des dommages à la chaussée.

Cette année encore l'effort financier pour l'entretien de notre voirie sera important. Il traduit dans les faits la volonté de la municipalité d'agir résolument afin de maintenir notre patrimoine routier en état.

## Quelles perspectives ?

Dans les années qui viennent, nos communes de Bretagne centrale pourront-elles, sans aides financières extérieures (Etat, région, département), continuer à assurer cet effort sans grever lourdement leurs budgets ?

Cette question se doit d'être posée et mérite un débat sérieux aux niveaux cités plus haut. Un effort de solidarité à l'égard de notre région serait à la fois opportun et équitable.

## Renouveau du commerce et de l'artisanat locaux

Dans une récente étude de l'ADA-SEA 22, il apparaît que, parmi les neuf cantons dits «sensibles» des Côtes-d'Armor (Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Corlay, Gouarec, Maël-Carhaix, Mûr-de-Bretagne et Saint-Nicolas-du-Pélem), seuls les cantons de Bourbriac et Corlay ont un taux de diminution de nombre d'exploitation inférieur au taux moyen départemental pour la période 1970-1988.

De même, concernant l'artisanat pour la période 1978-87, le canton de Bourbriac (avec 14% de diminution) a enregistré deux fois moins de départs d'artisans que Maël-Carhaix (29%) et Saint-Nicolas (33,5%) alors que la moyenne sur les neuf cantons est de - 17% en dix ans.

Concernant les commerçants, pour la période 1976-1985, Bourbriac a enregistré une perte de 17,5% alors que, dans le même temps, Maël-Car-

haix et Gouarec ont respectivement enregistré une diminution de 31,5% et 32%.

Bien entendu, il ne faut pas se réjouir du malheur de nos voisins de Centre-Bretagne. Mais, force est de constater que Bourbriac et son canton résistent mieux que d'autres à l'érosion de leur tissu économique.

Pour s'en rendre compte, il n'est que de se promener dans les rues de Bourbriac pour constater que de nouveaux et jeunes commerçants et artisans se sont installés ces derniers mois.

Jugez-en :

- Hervé Cloarec et Laurent Moël, boulangers-pâtisseries ;
- François Diridollou et Gilbert Guyomard, bouchers-charcutiers ;
- Michel André, épicier à domicile ;
- Jean-Pierre Boulaire (ex-Fontès) et Régine Turuban (ex-Hanrion), cafetiers ;

- François Le Garsmeur, électroménager ;
- les salons de coiffure : Mme Le Cam et «Maud Coiffure» ;
- Eric Lozahic, transporteur et fuel ;
- Dominique Jégou, maçon ;
- René Le Bastard, peintre en bâtiments ;
- Claude Le Foll, vente de gas-oil ;
- Louis Boché, motoculture (nouvelle adresse : rue du Télégraphe) ;
- Alain Gouévic, menuisier-ébéniste, rue des Menhirs ;
- Alain Mazévet, menuiserie-pompes funèbres ; nouveaux ateliers : rue de Kergus ;
- Alfred Le Douche, garagiste, nouvelles installations : «Le Courjou».

Ajoutons que beaucoup de magasins ont été rénovés ces derniers temps donnant à notre cité un «look» très agréable.

# Décharges sauvages

## Que faire ?

Quel dommage de découvrir, au détour d'un chemin ombragé, au revers d'un talus, au fond d'une carrière abandonnée, un de ces tas d'immenses dénommé décharge sauvage, qui fait honte à notre paysage, et qui laisse à penser que les auteurs, eux, sont de vrais sauvages !

Malheureusement, malgré les campagnes d'information, la présence de nombreux conteneurs et les panneaux d'interdiction, le phénomène continue de plus belle, et les responsables locaux s'inquiètent : «A quoi bon se dire "Pays d'accueil" si nos campagnes sont des dépôts d'ordure ? A quoi sert de fleurir les maisons si les bords de route sont décorés de sacs poubelle éventrés et parfois de cadavres d'animaux ?»

La solution n'est pas simple et induit de multiples réponses : prévenir les dépôts possibles en clôturant les entrées de terrains incultes, en comblant les «trous» qui appellent

la carcasse de voiture fantomatique, poser des panneaux dissuasifs, observer, parfois verbaliser...

Nous savons que les pollueurs-pirates ne sont pas toujours résidents sur la commune, mais qu'ils utilisent

notre espace pour essaimer leurs déchets ; il est difficile de contrôler toutes les routes, les chemins de la commune qui a la deuxième superficie du département.

Et pourtant, à partir de 1990, guerre est déclarée contre les salisseurs d'espace :

- informez les services municipaux de l'éclosion de toute nouvelle décharge sauvage ;
- n'hésitez pas à utiliser la décharge de ferraille de Tournemine (ouverte le 1<sup>er</sup> samedi et le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois) ;
- utilisez les services des entreprises d'équarrissage (Sarda).



*Sur la route de Plésidy...*



*La décharge de Tournemine ne doit être qu'une décharge de ferraille !*

# Base de loisirs des Forges

## Origine du projet

Considérant que Bourbriac et son canton ont une carte économique à jouer en développant le tourisme en milieu rural, le conseil municipal a, dès ses premières séances, commencé à réfléchir sur le projet d'aménagement d'un centre de loisirs.

Naturellement, la réflexion s'est faite à partir des éléments existants, à savoir le plan d'eau et le terrain de camping des Forges réalisés par la précédente municipalité.

Compte tenu du cadre exceptionnel, de sa situation en bordure d'un axe routier très fréquenté — et qui le sera encore davantage lorsque le CD 8 sera totalement réaménagé —, la salle polyvalente servira de vitrine au complexe des Forges et sera par conséquent la "carte de visite" de Bourbriac et sa région.

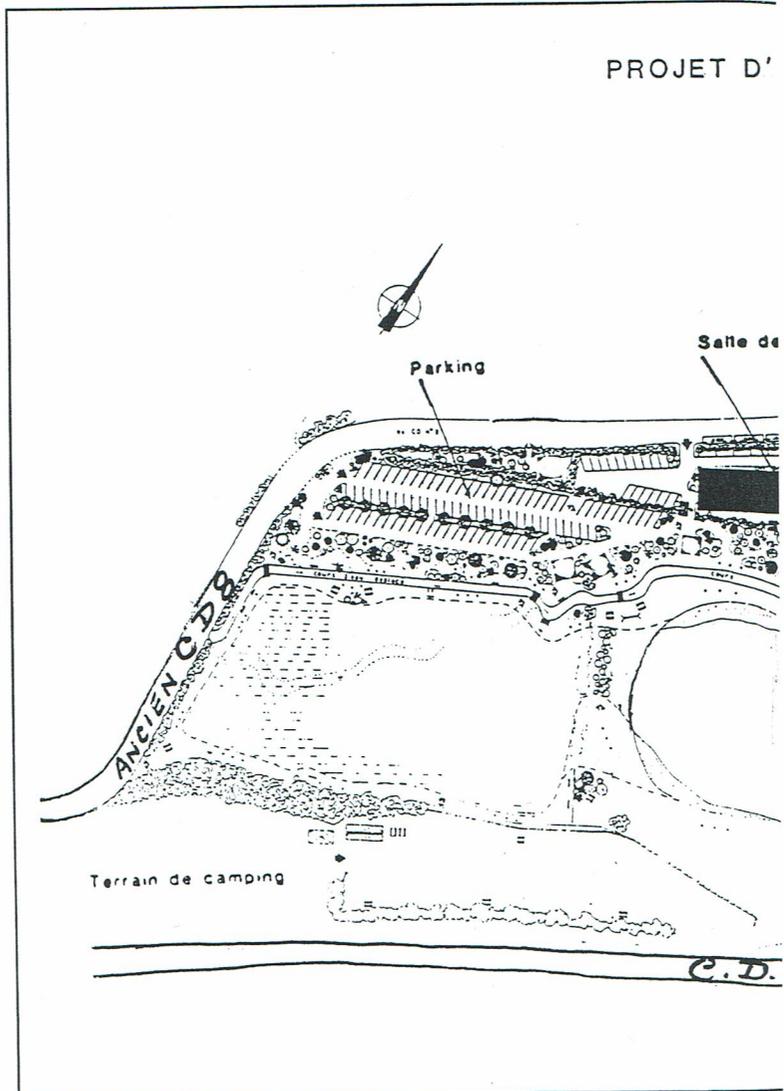
## Réflexion sur le projet d'implantation

Comme il avait été annoncé dans la profession de foi des élus, une large consultation des Briacins a été faite au cours de l'été 89. Quelques suggestions ont été émises par l'intermédiaire de la «boîte à idées» et, surtout, maire et adjoints ont reçu toutes les suggestions locales représentatives de l'animation qui règne dans chaque quartier ou club. A une grande majorité, les responsables ont souhaité voir s'installer la salle sur le site des Forges.

Dès lors, forts de cette adhésion communale et vu l'intérêt manifesté par les Briacins, les élus se sont mis au travail. Pour alimenter et guider la réflexion, appel a été fait à un cabinet spécialisé dans l'aménagement de sites touristiques : il s'agit de «Ouest-Aménagement» dont le siège est à Rennes.

Dans sa séance du 20 novembre, le conseil municipal a assisté au compte-rendu d'une visite effectuée en Massif central par un élu puis étudié les quatre possibilités d'implantation proposées par «Ouest-Aménagement».

Le 5 décembre, M. Cerez de «Ouest-Aménagement», concepteur des projets est venu en mairie présenter les quatre scénarii. Après un large débat,



une synthèse a été obtenue.

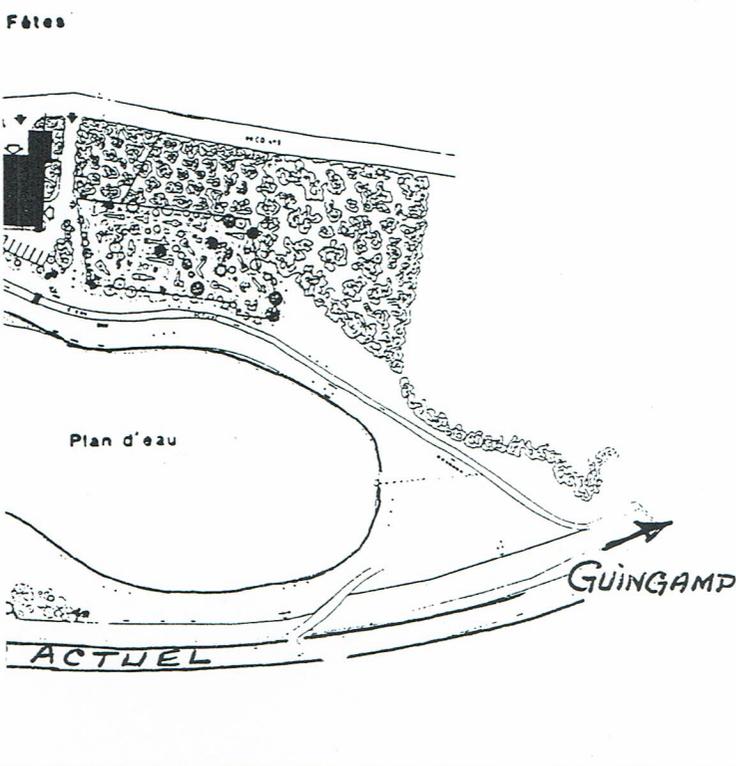
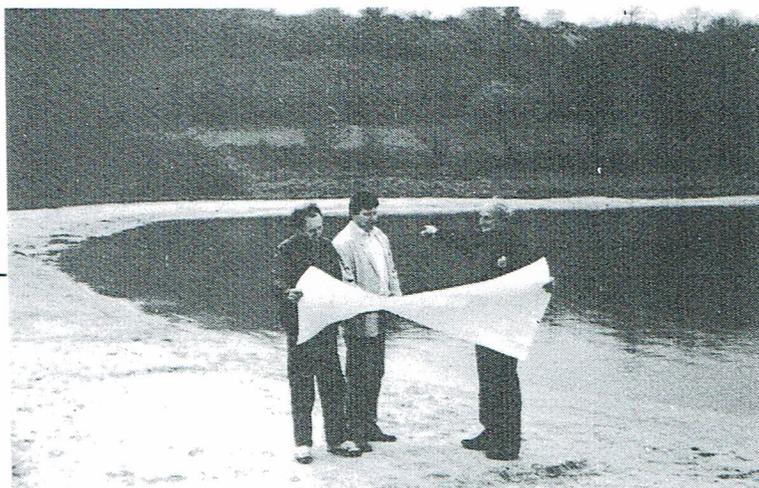
Courant janvier, le projet définitif d'implantation pouvait être présenté (voir plan ci-dessus).

## Choix de l'architecte

Après avoir débattu largement du choix de l'architecte au cours de la séance du 20 février, le maire a proposé un vote à bulletin secret. Sur 17 présents à la séance (deux absents excusés), les résultats ont été les suivants : M. Jean-Yves Philippe, 15 voix ; M. R. Hoanen, une voix et un bulletin blanc. (A signaler que pour un précédent projet, c'est M. Jean-Yves Philippe qui avait également été retenu.)

# Forges

## IMPLANTATION



Une première rencontre avec l'architecte a eu lieu le 2 mars sur le site, d'abord, puis à la mairie où les caractéristiques de la salle polyvalente ont été définies telles qu'elles étaient apparues au cours des séances plénières du conseil municipal.

### Projet de salle

M. Philippe a entamé la réflexion et commencé les premières esquisses de la salle. Bien entendu, plusieurs avant-projets sont envisagés ainsi que plusieurs séances de concertation avec les élus. Ces études seront affichées en mairie où chacun pourra les consulter.

### Quand le projet deviendra-t-il réalité ?

Architecte et responsables ont décidé de se donner le temps de la réflexion. Normalement, si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre 1990. Une première tranche sera réalisée en 90, la deuxième en 91 : en effet, compte tenu de l'importance financière du projet, il a été décidé de répartir l'ensemble de la réalisation (salle + parking) sur deux budgets. D'autant que d'autres éléments de l'infrastructure envisagée suivront.

En conclusion, on peut dire que les élus, conscients de la nécessité d'une salle polyvalente à Bourbriac, ont vu dans cette opportunité, l'ouverture de leur cité sur le monde extérieur : le choix du site des Forges répond à cette double vocation.

# Aménagement rural, patrimoine et réinsertion

## Pourquoi «Etudes et Chantiers» ?

Depuis quelques mois, une opération originale se déroule à Bourbriac à l'initiative de Pays d'accueil Argoat 22 : une quinzaine de bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (RMI) travaillent, dans le cadre d'un stage encadré par l'association rennaise «Etudes et Chantiers», au nettoyage et à

l'aménagement de lieux et de sites naturels faisant partie de notre patrimoine. Cette opération a été inaugurée par le sous-préfet des Côtes-d'Armor le 9 février 1990.

## Rivières et vieilles pierres...

C'est ainsi que la rivière de Pont ar Vay (ou de Coat-Min), dont le lit avait été très éprouvé par les

tempêtes des années passées (chute de branches d'arbre, obstruction des méandres), a été entièrement nettoyée, malgré les crues de cet hiver, sur une longueur de trois kilomètres, de Tournemine à la limite de Saint-Adrien, avec le concours financier de l'Agence de Bassin. L'eau y court maintenant facilement, et on peut espérer que les pêcheurs retrouveront bientôt le chemin de ses berges accueillantes.

Plusieurs calvaires, aux entrées du bourg, ont été dégagés des broussailles et sont prêts à être habillés d'un parterre de fleurs : en particulier à Kergroas et sur la route de Plésidy.

Enfin, un premier travail de nettoyage et d'aménagement a été fait sur les itinéraires de randonnée : boucle des Forges, chemin du Danouet. Il sera bientôt complété par un balisage et la pose de panneaux indicateurs.

## Un «coup de main» social...

Ces opérations, outre l'intérêt évident qu'elles ont pour la mise en valeur des richesses de la commune, ont aussi un but social : les stagiaires, qui ont connu des parcours individuels différents, sont issus des communes du Pays d'accueil, et ces chantiers, souvent difficiles, les replacent dans une ambiance et un rythme de travail de groupe. Soutenus par des animateurs de l'association, ils trouvent dans le travail autour du patrimoine de l'Argoat, le vrai sens du mot «réinsertion».

## Sauvegarde du patrimoine

Le calvaire de Penvern menaçait de s'écrouler... Depuis quelque temps, M. René Berthou avait une petite idée en tête : restaurer ce monument (bénévolement bien sûr !).

C'est ainsi qu'un beau matin de septembre, arrivèrent sur les lieux des bénévoles, les élus du quartier, du matériel...

On démontra minutieusement l'ensemble. Plusieurs week-end furent nécessaires pour rebâtir le calvaire. Mais, opiniâtre, René est allé jusqu'au bout de son projet et, aujourd'hui, le monument est bel et bien reconstitué sur le terrain gracieusement mis



à disposition par M. et Mme Yves Connan que nous remercions.

Cette entreprise, totalement bénévole rappelons-le, prouve, ô combien! qu'il existe encore de nos jours des personnes qui acceptent de faire don de leur savoir-faire.

# Les Amis de l'Orgue de Bourbriac

## Un peu d'histoire...

L'Association des Amis de l'Orgue de Bourbriac, présidée par le docteur Lebreton, est née en 1983. Son objectif : restaurer le grand orgue de l'église paroissiale, propriété de la commune. Cet orgue, construit en 1900 par Didier Van Caster, de Nancy, n'était plus en état de jouer et obstruait malencontreusement une partie du chœur.

## Du projet...

La municipalité ayant accepté le projet, avec l'aide de la paroisse et de l'Association, l'on put solli-

citer et obtenir des subventions du ministère de la Culture, de la région et du conseil général des Côtes-d'Armor.

## ... à la réalisation

C'est finalement un orgue presque neuf, merveille de création artistique, que les Briacins ont pu admirer et entendre lors du Printemps des Orgues 1990.

Le nouvel orgue a été conçu par le facteur Alain Leclère, de la

Romieu (Gers). Mais, après le décès de ce dernier en 1987, c'est son ami facteur d'orgues Pierre Vialle qui a mené les travaux à leur terme.

Après les concerts d'inauguration des 21 et 22 avril derniers, les Amis de l'Orgue remercient tous les donateurs, tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, à la réussite de ce projet. Nous étudions déjà la mise en place d'un cours d'orgue.

## Composition de l'Orgue de Bourbriac (1989)

1. Grand orgue (56 notes)
  - montre 8
  - flûte 8
  - prestant 4
  - doublette 2
  - plein jeu V
  - quinte 2 2/3
  - trompette 8
  - accouplement POS-GO
  - tremblant doux
2. Positifs (56 notes)
  - bourdon 8
  - flûte 4
  - gemshorn 2
  - sesquialtera 11
  - quinte 1 1/3
  - Dulciane 8
3. Pédale (30 notes)
  - soubasse 16
  - flûte 8
  - tirasse 1
  - tirasse 11

## Un syndicat d'initiative à Bourbriac : pourquoi ?

En décembre 1989 a été créé le syndicat d'initiative du pays de Bourbriac, regroupant les communes de Bourbriac, Kerien, Magoar, Plésidy, Saint-Adrien, Senven-Léhart.

Tous les ans, de nombreux touristes français et étrangers sillonnent notre région à la recherche des richesses «intérieures» de la Bretagne.

Cet atout économique doit être géré de la meilleure façon possible et il devenait indispensable de créer à Bourbriac, un point d'accueil et d'information, afin de renseigner et d'orienter les voyageurs : où est tel menhir ? Où peut-on faire du cheval ? Où déjeuner ? Peut-on trouver un gîte ? un terrain de camping ?

C'est maintenant chose faite

avec la création de cette association (loi 1901), qui regroupe les élus, des socio-professionnels, des personnes motivées, autour d'un conseil d'administration de quinze personnes.

Un local d'accueil est construit par les services municipaux et le personnel sera «à pied d'œuvre» pour l'été.

Son fonctionnement est assuré par les subventions des communes, en fonction de leur nombre d'habitants et de leurs potentiels fiscaux respectifs. Son siège est fixé à la mairie de Bourbriac.

En parfaite synergie avec Pays d'accueil d'Argoat 22, le syndicat d'initiative du pays de Bourbriac remplira sa mission dès la saison 1990.

# Ouverts sur le monde...

## Allo la GUADELOUPE ?...

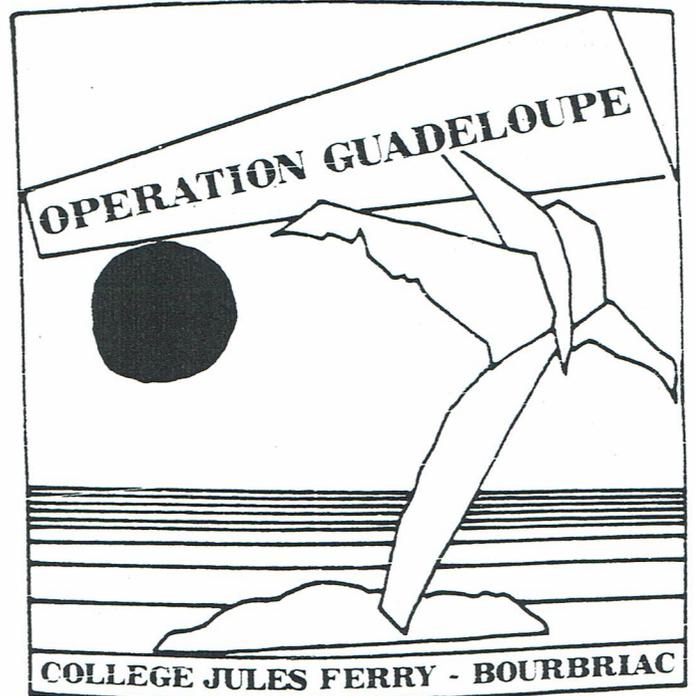
### Ici Bourbriac !

Lors d'une réunion au foyer socio-éducatif du collège Jules-Ferry, l'idée d'une aide à apporter aux Guadeloupéens, après le passage du terrible ouragan «Hugo», avait été avancée par quelques élèves.

Par l'intermédiaire de Mme Georgette Morcel, des contacts avaient été pris pour trouver une adresse où écrire. C'est ainsi qu'est né un échange entre le collège Jules-Ferry et le collège Bois-Ripaux aux Abymes en Guadeloupe où est scolarisé Tony Rannou, petit-fils de M. et Mme Célestin Morcel.

Une collecte de vêtements a été organisée ainsi qu'une vente de bloc-notes et de briquets. En échange, les jeunes Guadeloupéens ont promis aux Briacins une vidéo-cassette et des tee-shirts.

Par cette action humanitaire, on a pu se rendre compte que ce lointain département français a lui aussi ses problèmes et, nous rappelant le terrible



ouragan des 15 et 16 octobre 1987, on s'est rendu compte que face aux éléments déchaînés de la nature, un peu de chaleur humaine fait du bien.

## IRLANDE

Une délégation de six Briacins s'est rendue en Irlande au mois d'octobre 89 où elle a rencontré des responsables locaux.

Un diaporama projeté à la salle de l'ancien CEG a rendu compte de leur séjour. Cette soirée «Irlande» a accueilli un public important et chaleureux. Les Briacins ont manifesté un intérêt évident et des cours d'anglais sont à présent assurés par MM. Bonniec et Mériaux.

Un comité de jumelage s'est créé début 90 afin que Bourbriac s'intègre parfaitement dans le paysage européen.

Contact : Guy Cadoret, Bourbriac.

## POLOGNE

Bourbriac participe aussi à l'aide à la Pologne par l'intermédiaire du comité Tiers-Monde. Pour soutenir l'action de M. Paul Le Moigne, une soirée-crêpes a eu lieu le 10 février. Elle a remporté un vif succès.

# Janvier 1990 :

## Bourbriac aux côtés de la ROUMANIE

### Une camionnette blanche...

**27 décembre 89.** Depuis quelques jours, les Briacins sont venus proposer spontanément leur aide vers la Roumanie. Vivres, médicaments, livres, jeux sont collectés en mairie, triés et étiquetés. Les commerçants apportent aussi leur concours : il faut sauver Curcani, près de Cobadin, village que nous savions menacé par le plan de systématisation. Environ deux tonnes de matériel sont entreposés. Mais une question se pose : comment les acheminer ?

**4 janvier 90.** Grâce à l'amabilité des Ets Kerambrun, concessionnaire Citroën à Guingamp, un véhicule est gracieusement prêté. Immédiatement, trois Briacins sont prêts à convoier la collecte vers la Roumanie : Marie Corbel, Alfred Le Douche et Yves Yger. Le départ est fixé au samedi matin.

### «Du bout de l'Europe...»

**9 janvier, frontière bulgaro-roumaine.** La camionnette blanche est au poste-frontière, près de la mer Noire.

Un douanier, ému : «Vous venez du bout de l'Europe !...»

**10 janvier.** Tristesse. Le village de Curcani a été détruit il y a quelques années. Interviews à la télé roumaine, discussion avec les autorités.

Le chargement est déposé à la mairie de Cobadin. Visites dans plusieurs dispensaires de la région : le dénuement est extrême. Il faut les aider !

**14 janvier, 6 heures du matin.** Après 7000 km de trajet, arrivée sur la place de Bourbriac. Mission accomplie !

### Et maintenant ?

Avril 1990. Nous savons que les besoins là-bas sont énormes et que notre aide n'est qu'une goutte d'eau.

Une opération intercommunale, avec toutes les communes du canton de Bourbriac est en route : l'«Argoat pour la Roumanie». Une subvention municipale (5000 F) a été votée ; une association est née : «Argoat sans frontières».

Bourbriac continuera à répondre présent.



# Eau : ni trop, nitrates...

**La région de Bourbriac fait partie du «château d'eau» de la Bretagne. A l'heure où l'on parle de qualité des eaux, de pollution par les nitrates, faisons le point sur la situation locale.**

Contrairement à beaucoup de régions françaises, nous n'avons pas de réserves en eaux souterraines importantes : il est donc nécessaire, pour alimenter en eau la population, les élevages, de recourir aux eaux de surface.

A Bourbriac, cette alimentation se fait d'une part par pompage à partir du réservoir de Kerné-Uhel (sur le Blavet) et d'autre part par captage sur le Sullé, au Pontou, ce dernier desservant surtout le bourg. Des contrôles réguliers du taux

de nitrates sont effectués sur les deux captages par le Laboratoire départemental d'analyse et laissent apparaître des taux de nitrates réguliers de 20 à 25 mg par litre, ce qui place l'eau de Bourbriac bien en-deçà des normes de non-potabilité (50 mg/l). L'eau de Bourbriac est donc de bonne qualité, et les problèmes de goût de l'été dernier étaient dus à la sécheresse obligeant à des captages profonds : ils n'affectaient pas sa potabilité.

Il convient cependant d'être vigilant pour les eaux d'origine privée : une campagne d'analyse a d'ailleurs lieu en ce moment (et jusqu'au 31 mai) à l'initiative de la fédération des groupements de défense sanitaire, avec ramassage des échantillons à Bourbriac.

Pour tous renseignements, téléphonez au 96.01.37.00.

**Le groupe de la majorité municipale, fidèle à sa conception de la démocratie, a décidé d'accorder dans ce bulletin une tribune libre à l'opposition.**

**Cette tribune ne doit pas être un lieu de polémique mais l'occasion de faire des propositions constructives résolument tournées vers l'avenir.**

## TRIBUNE LIBRE

Nos collègues de la majorité du conseil municipal nous ont offert de disposer d'une place dans ce numéro du bulletin communal pour exposer notre point de vue dans le domaine de notre choix. Nous les en remercions et nous avons donc décidé de profiter de cette offre.

La tâche de la minorité dans une assemblée est de faire la critique du travail de la majorité, mais, qui dit critique ne dit pas obligatoirement démolition. Nous concevons notre tâche dans ce domaine comme un devoir de veiller à la bonne marche des affaires de la commune dans un souci de justice et d'équité. La cohabitation de deux tendances différentes dans une assemblée municipale peut se faire dans une ambiance sereine et détendue à condition que chacun y mette du sien. Jusqu'à présent, on peut dire que c'est le cas à Bourbriac. Cela change avec certaines réunions du conseil qui se tiennent dans d'autres communes ou surtout d'autres villes, dans une atmosphère plutôt houleuse.

Le budget 1990 vient d'être voté à Bourbriac, le 30 mars dernier. Notre groupe s'est abstenu dans ce vote et nous tenons à exposer nos raisons aux Briacins. Nous étions pleinement d'accord sur l'ensemble du budget si on avait dissocié la question de la salle des fêtes. Nous sommes favorables à la construction de cette salle puisque nous avons un projet dans ce sens en 1988, dont le coût estimatif était de 208 millions de centimes. Mais, étant donné que le projet actuel ne comportait à cette date du 30 mars ni plan de salle ni devis estimatif, nous avons cru de notre devoir de ne pas le cautionner dans ces conditions et voter un premier crédit de 200 millions de centimes à cet effet. Nous craignons que ce projet, tel qu'il est conçu, soit une charge un peu lourde pour les finances de la commune et cela pourrait empêcher la réalisation d'autres travaux également indispensables en voirie, en campagne et aussi dans le bourg.

*Les élus de l'opposition*

## Les subventions

Rappelons les subventions départementales 1990 prévues par le conseil général dans le cadre de la lutte contre la pollution au siège des exploitations agricoles :

— aide à la création, à l'extension de fosses à lisier, à purin et de fumière (taux 25%, plafond 30 000 F) ;

— aide aux travaux de séparation des eaux pluviales : gouttières, buses (taux 35%, plafond 35 000 F) ;

— aide à la couverture des aires d'exercice des étables bovines (taux 35%, plafond 50 000 F).

# Association des Cheveux d'Argent

C'est le 26 juin 1974 que l'association «l'Amicale des anciens Briacins» a été créée (JO du 23 juillet 1974). Son but : développer les rencontres et les liens d'amitié entre les personnes âgées et leur venir en aide dans certains cas. En 1984, le club prenait le nom de «club des Cheveux d'Argent» (JO du 22 février 1984).

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres, élus à bulletin secret. Il prend les décisions que le bureau est chargé d'exécuter.

Peuvent adhérer les personnes en retraite résidant dans la commune ainsi que les personnes handicapées (handicap physique ne leur permettant pas d'occuper un emploi). Le nombre des adhérents, qui était de 185 en 1982, est passé à 250 en 1989. Ces chiffres démontrent la vitalité de notre association au sein de la commune.

Les ressources sont d'abord les cotisations, d'un montant de 50 F pour l'année 90, dont 15 F sont prélevés pour la fédération départementale et, ensuite, la journée «porte ouverte» qui a lieu annuellement le dernier dimanche d'avril au foyer-logements. Aucune subvention ou aide financière n'est perçue.

Ce n'est pas pour autant que les anciens ne pratiquent le social puisque, depuis 1985, le club, par l'intermédiaire d'«Aide et Action» parraine un enfant du Tiers-Monde. Actuellement, grâce à notre aide, une petite Togolaise est scolarisée.



*Au cours d'une sortie en bord de mer. Ici à Carantec (Finistère-Nord).*

Lors des réunions hebdomadaires du mardi, les Aînés ruraux se retrouvent au foyer-logements pour une partie de cartes, de boules ou autres jeux. Au cours de l'année, des concours et des jeux de loto sont organisés. Des sorties d'une journée permettent aux anciens de découvrir les sites merveilleux de

leur pays.

Cet exposé permet de penser que l'association vit sans problème. Il y a pourtant une ombre : l'absence d'un local. Nous avons des promesses et nous espérons qu'elles seront tenues.

*Le président,  
Louis Duviolier*

## Concours communal des maisons fleuries

Comme chaque année, la commune organise un concours de fleurissement ouvert à tous, prélude au concours départemental.

Outre les catégories habituelles : maison avec parc, maison avec petit jardin, façade, commerce, établissement public, un prix spécial sera décerné pour la

meilleure réalisation aux couleurs du département des Côtes-d'Armor (bleu, vert, blanc).

Autre innovation pour 1990 : les lauréats se verront attribuer des bons d'achat chez les professionnels du fleurissement et de l'horticulture du canton.

# LOISIRS

## Que faire à Bourbriac pendant la semaine ?

Activité	Lieu	Jour	Heure	Pour prendre contact : responsables	
Anglais • Débutants • Confirmés	Mairie	Mardi	20 h 30-22 h	M. B. Bonniec	96.43.41.82
	Mairie	Vendredi	20 h -22 h	M. C. Mériaux	96.43.40.42
Badminton • Jeunes • Adultes	Mairie	Judi	17 h-18 h 30	M. P. Le Drézen	96.43.42.67
	Mairie	Mar et J.	18 h-20 h		
Breton	Collège Jules-Ferry	Vendredi	13 h-14 h	M. P. Audinet	96.43.40.42
Bricolage	Mairie	Lundi	14 h-16 h	S'adresser en mairie	96.43.40.21
CDS Centre de découvertes sportives	Gymnase	Mercredi	13 h-16 h 30	M. P. Le Drézen	96.43.42.67
Club Cheveux d'Argent	Foyer-logements	Mardi	14 h-18 h	Mme M. Lahaye M. L. Duviolier	96.43.44.02 96.43.67.36
Danse	Salle de l'ancien collège	Lundi	17 h-19 h	Mme A.-M. André	96.43.46.92
Equitation	«Les Forges»	Tous les jours		M. J.-C. Le Bizec	96.43.66.85
Football • Intérieur • Extérieur	Gymnase du 1.11 au 1.03 Stade B.-Le Quellenec	Vendredi V. (1.3/1.11)	20 h-22 h	M. R. Le Lepvrier M. A. Coatrieux	96.43.66.95 96.43.41.65
			19 h-21 h		
Gymnastique féminine et sorties pédestres	Salle de l'ancien collège	Judi	20 h 30-22 h	Mme M. Jouan	96.43.45.47
				Mme N. Rannou	96.43.43.27
Harpe	Mairie	Mercredi	13 h-18 h	Mlle Anne Auffret	96.21.82.60
Judo	Gymnase	Lundi	17 h-19 h	M. J.-P. Mahé M. J. Lucia Mme. E. Guyomard	96.43.41.62 96.43.45.82 96.43.40.90
		Judi	17 h 30-19 h		
Lutte bretonne	Gymnase	Samedi	16 h-17 h 30	M. S. Le Louarn M. Y. Rouxel	96.45.76.31 96.43.40.70
Tennis	Gymnase	Lun. et Mer. Judi Vendredi Samedi	17 h-22 h	M. A. Magoarou	96.43.67.35
			20 h-22 h		
			17 h-20 h		
			17 h-22 h		
Yoga	Mairie	Lundi	20 h 30-22 h	Mlle L. Scossa	96.31.90.77